

PROGRAMME DE FORMATION : CACES® R482

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier

Objectifs Pédagogiques

Être capable d'appliquer les règles de sécurité sur l'engin concerné aussi bien sur le plan théorique que pratique : conduire, manœuvrer et entretenir l'engin.

Logistique

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants ainsi que de lunettes de protection.

Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques relatives à l'utilisation des engins de chantier en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule. Les groupes de travail ne sont pas surchargés (Nombre défini suivant le niveau des candidats et les catégories demandées).

Les Moyens :

- Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur
- Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas et livret de formation
Formation pratique : conduite sur l'engin concerné - Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Profil Formateur/Testeur :

Formateur-expert en CACES® levage manutention

Testeur qualifié IFP – Certifié par Global Certification sous N°STC/219. (Plateforme certifiée GLOBAL Certification)

Formation Théorique et compétences attestées :

Durée : 1 Journée soit 7 Heures

Contenu :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
- Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
- Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite).
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

Formation Pratique et compétences attestées :

Durée : 1 à 4 Journées (A fixer en fonction de l'expérience du candidat : Novice ou Expérimenté)

Contenu :

- Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité-élingage-adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité; réaliser la montée/descente de l'engin en sécurité.
- Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
- En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
- Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.

Public Concerné :

Toutes les personnes expérimentées ou non, appelées à conduire un Engin de chantier dans une entreprise.
Etre apte à la visite médicale et avoir plus de 18 ans.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Evaluation :

Les épreuves théoriques (sous forme de **QCM sur tablette**) et pratiques de la conduite d'engins de chantier sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R482 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

- La délivrance du CACES® permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Lieu de Formation :

Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon 63500 ISSOIRE

Contact de Formation :

Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail : issoireformationprevention@outlook.fr

Modalité et Tarifs :

Le tarif est en fonction de la durée de formation et des catégories que vous souhaitez passer

Pour plus d'informations et un devis individualisé, nous consulter.

Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : intercariforef.org et monncompteformation.gouv.fr).

Délais d'Accès :

Inscription sous réserve de places restantes sur la session. Nous consulter

Accessibilité Personnes Handicapées :

Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Validité :













Selon la Recommandation R482 la validité du CACES® est de 10 ans.

Depuis le 01/01/2020

Le CACES® R372M est devenu le CACES®R482

Cat. A (RS7040) – Cat.B1 (RS7041) – Cat.C1 (RS7044) Cat.E (RS7048) – Cat.F (RS7049) – Cat.G (RS7023)

(Date d'enregistrement au 31/01/2025 - INRS)

Ancienne catégorie	Type d'engins concernés	R372m à R482 Nouvelle catégorie
1	Engins compacts 	A
2	Engins d'extraction à déplacement séquentiel 	B1
	Engins sondage / forage à déplacement séquentiel 	B2
	Engins rail-route à déplacement séquentiel 	B3
3	Engins de réglage à déplacement alternatif 	C2
4	Engins de chargement à déplacement alternatif 	C1
5	Engins de finition à déplacement lent 	Non concerné
6	Engins de nivellement à déplacement alternatif 	C3
7	Engins de compactage 	D
8	Engins de transport 	E
9	Chariots de manutention tout terrain 	F
10	Conduite des engins hors-production 	G